

Bulletin d'adhésion

Adhésion adulte

Souhaite adhérer en tant que membre actif adulte de l'association Claude Guyot et m'engage à m'acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de **16 €** fixé lors de l'assemblée générale annuelle.

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Courriel :@.....
Je souscris et je règle €

Adhésion jeune

Souhaite adhérer en tant que membre actif jeune de l'association Claude Guyot et m'engage à m'acquitter de la cotisation annuelle d'un montant de **2 €** fixé lors de l'assemblée générale annuelle.

Nom : Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
Etablissement (collège, lycée.) :

Responsable légal du mineur adhérent

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Courriel :@.....
Lien de parenté avec le responsable légal du mineur :
Je souscris et je règle €

Je confirme avoir pris connaissance des statuts de l'association, y adhérer pleinement et m'engage à les respecter.

Fait à :, le

Signature



3, rue de l'église
21230 Arnay-le-Duc
06 79 09 38 53
association.claude.guyot@gmail.com
www.claudeguyot.com



Association Claude Guyot



Devenez adhérent!

www.claudeguyot.com

Qui était Claude Guyot...

Né le 28 février 1890 à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). Décédé le 30 avril 1965 à Arnay-le-Duc. Marié à Jeanne Vollot, fille d'un ancien maire d'Arnay-le-Duc, alors que son grand-père paternel a été maire républicain de Maligny.

Membre de la première Assemblée nationale constituante (6 novembre 1945 – 10 juin 1946).

Claude Guyot, après avoir fait ses études secondaires à Arnay-le-Duc et à Autun prépare une licence ès lettres – qu'il obtient en 1911 – tout en travaillant comme maître d'internat aux lycées de Mâcon puis de Dijon. Soustrait à la vie civile en 1911 pour satisfaire aux obligations du service militaire, il ne fut démobilisé que près de huit années plus tard, en 1919. Agrégé de grammaire en 1920, il exerce la profession de professeur aux lycées Blaise Pascal à Clermont-Ferrand de 1920 à 1921 et Carnot à Dijon de 1921 à 1950.

En 1921, Claude Guyot renoue avec le groupe socialiste de Dijon auquel il avait appartenu dix ans plus tôt avant son départ sous les drapeaux. Il participe au niveau local à l'œuvre de reconstruction de la « Vieille maison » désertée après le congrès de Tours. Ainsi, en décembre 1922, avec Paul Faure et le docteur Charles Bouhey-Allex, jette-t-il les bases de la section socialiste d'Arnay-le-Duc (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français). Claude Guyot est alors un militant socialiste des plus actifs et conseiller municipal de sa commune de naissance en 1925. Dans sa séance du 27 décembre 1926, le conseil municipal de la ville d'Arnay-le-Duc est appelé à élire un maire. Claude Guyot est élu et expose son programme : lutte contre la vie chère, mesures d'hygiène, achèvement du groupe post-scolaire professionnel, étude de l'adduction d'eau... Mobilisé en 1939, puis démobilisé en 1940, il est révoqué en 1942 et le conseil municipal d'Arnay-le-Duc dissous par arrêté ministériel paru au Journal officiel en date du 8 mars 1942.

Claude Guyot a été résistant dès l'appel du général de Gaulle. Il participe à l'action du mouvement de résistance Libération-Nord où les socialistes sont nombreux. Il crée en novembre 1943, le premier Comité départemental de la Libération de la Côte d'Or. A la Libération, Claude Guyot préside le Comité départemental de la Libération (CDL) qui lui vaudra la présidence du Comité régional et, en 1947, la médaille de la Résistance. Le 17 septembre 1944, il a retrouvé son fauteuil de maire. Le 21 octobre 1945, jour des élections à l'Assemblée Constituante, Claude Guyot sollicite les suffrages des électeurs de la Côte-d'Or derrière Jean Bouhey qui s'était fortement opposé aux accords de Munich en 1938. Claude Guyot est élu député. Il intervient lors des débats sur le budget de l'Éducation nationale en 1945 et sur le projet constitutionnel en 1946 que du reste il approuve. Claude Guyot meurt subitement le 30 avril 1965, il repose dans le caveau de famille, au cimetière d'Arnay-le-Duc.

Historien, il a publié plusieurs ouvrages.

Il est officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance et chevalier des Palmes académiques

Pour en savoir plus :
www.claudeguyot.com



Visite de l'Assemblée nationale organisée en avril 2022 par l'association Claude Guyot pour les élèves et les enseignants du collège Claude Guyot d'Arnay-le-Duc.

L'association Claude Guyot

Elle a pour but de promouvoir et défendre la mémoire de la Résistance au travers de la figure, de la pensée, des combats et de la philosophie de Claude Guyot et de ses compagnons de Résistance.

Elle favorise par tout moyen légal et approprié auprès des jeunes générations, en particulier, et de l'ensemble des citoyens, la transmission du patrimoine mémoriel des deux grands conflits mondiaux auxquels Claude Guyot et ses compagnons ont pris une part active.

Pour cela l'association organise tout au long de l'année des manifestations (conférences, cérémonies mémorielles, publications, voyages d'études...). Elle soutient et s'associe aux actions des autres associations et des partenaires publics en matière de transmission de la Mémoire.

En accord avec les collectivités et avec les associations mémorielles, l'association dépose des gerbes de fleurs lors des commémorations nationales et à l'occasion de certaines dates anniversaires. Elle récompense les initiatives en ce sens par l'organisation de concours et manifestations diverses conduisant à la remise de prix, titres et distinctions. L'association Claude Guyot organise, en tous lieux, sur le territoire régional bourguignon, français ou à l'étranger, des

colloques, conférences et séminaires. Elle préside des rencontres, déjeuners et dîners-débats.

L'association a également vocation à publier des ouvrages historiques.

Elle regroupe des citoyens jeunes et moins jeunes, historiens et passionnés d'Histoire, élus et tous ceux qui souhaitent s'engager pour défendre et transmettre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité que Claude Guyot et ses compagnons de Résistance avaient si bien su défendre dans le cadre de leurs différents engagements humanistes et républicains en leur temps.

Adhérer et contribuer à la transmission de la Mémoire !

Adulte : 16 € - Jeune jusqu'à 18 ans : 2 €

Si vous souhaitez adhérer, veuillez compléter le bulletin et l'envoyer par courrier à :

**Association Claude Guyot
3 rue de l'Eglise - 21230 Arnay-le-Duc**

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de l'Association Claude Guyot à retourner avec le bulletin d'adhésion.